



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بماتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans les départements de la Haute Marne et de la Meuse qu'une chancellerie itinérante (permanence consulaire) sera organisée, le dimanche 02 février 2025, de 9h30 à 16h30, au niveau du pôle associatif, sis, 14 rue de Vergy, 52100, Saint-Dizier.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette chancellerie itinérante, sont les suivantes :

- La remise des passeports et des cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est nécessaire. A défaut, une procuration dûment légalisée est exigée, pour la remise des documents**).
- L'introduction de demandes de renouvellement de cartes consulaires et de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès.
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 02/02/2025, à partir de 09h00, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 15/01/2025